

**Le Schéma Directeur
d'Aménagement et de
Gestion des Eaux (SDAGE)
du bassin Rhône
Méditerranée
approuvé en décembre 2009**



SPPPI – 22 mai 2013

Philippe PIERRON

Les fondements du SDAGE

La loi sur l'eau du 3
janvier 1992 :
principe de gestion
équilibrée de la
ressource

⇒ Équilibre
milieux /
usages

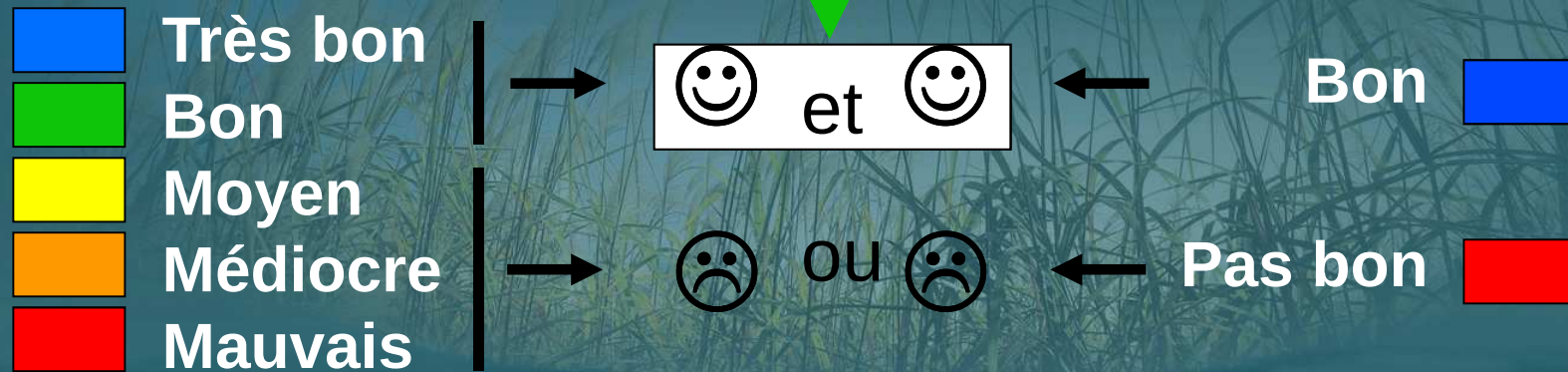


La directive cadre
sur l'eau 2000 :
atteindre le bon
état des eaux

⇒ Objectif de non
dégradation et un
programme de
mesures

La notion de bon état pour les eaux superficielles

État écologique (physicochimie, biologie) État chimique (normes pour 41 substances chimiques de la DCE)



Une situation appréciée par rapport aux conditions de référence (très bon état)...

Des critères adaptés aux différents types de masses d'eau

Les documents du SDAGE

SDAGE

Orientations
fondamentales
Objectifs des
masses d'eau

Documents d'accompagnement

Cartes d'état
Conditions de
référence
Registre des zones
protégées
...

Programme de mesures

Mesures de base
Mesures
complémentaires



Évaluation environnementale

État initial
Analyse des effets du SDAGE
sur l'environnement
Mesures d'accompagnement



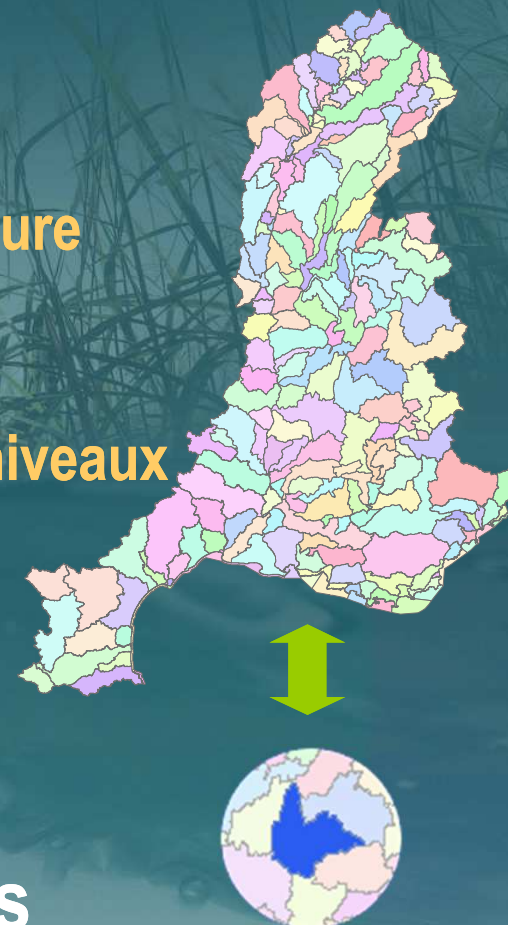
<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/gestion/dce/sdage2009.php>

Le SDAGE en résumé

➔ 8 orientations fondamentales...

- OF1 - Prévention
- OF2 - Non dégradation
- OF3 - Vision sociale économique
- OF4 - Gestion locale et aménagement du territoire
- OF5 – Pollutions
- OF6 - Des milieux fonctionnels
- OF7 - Partage de la ressource
- OF8 - Gestion des inondations

Grille de lecture
commune
- pour tous
- à tous les niveaux



➔ ...déclinées en dispositions

Le programme de mesures

Deux volets complémentaires indissociables

Les mesures de base

Application des Directives européennes et de la réglementation

Les mesures complémentaires

100 mesures communes au bassin
- 3 à 5 mesures en moyenne par sous bassin et aquifère

- **Mesures** clés pour atteindre les objectifs du SDAGE
- **Une mesure** = une ou plusieurs actions pertinentes à préciser en fonction du contexte local
- **Une combinaison de mesures** pour l'atteinte du bon état qui peut être ajustée
- **Opérationnel** au plus tard en **2012** (effets escomptés pour 2015)



La portée juridique du SDAGE

Quelle est la portée juridique du SDAGE en droit interne ?

D'après les codes de l'environnement et de l'urbanisme, doivent être compatibles avec le SDAGE :

Décisions
administratives
dans le domaine
de l'eau

SAGE

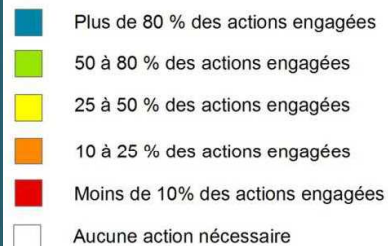
SCOT, PLU,
cartes
communales

Installations
classées

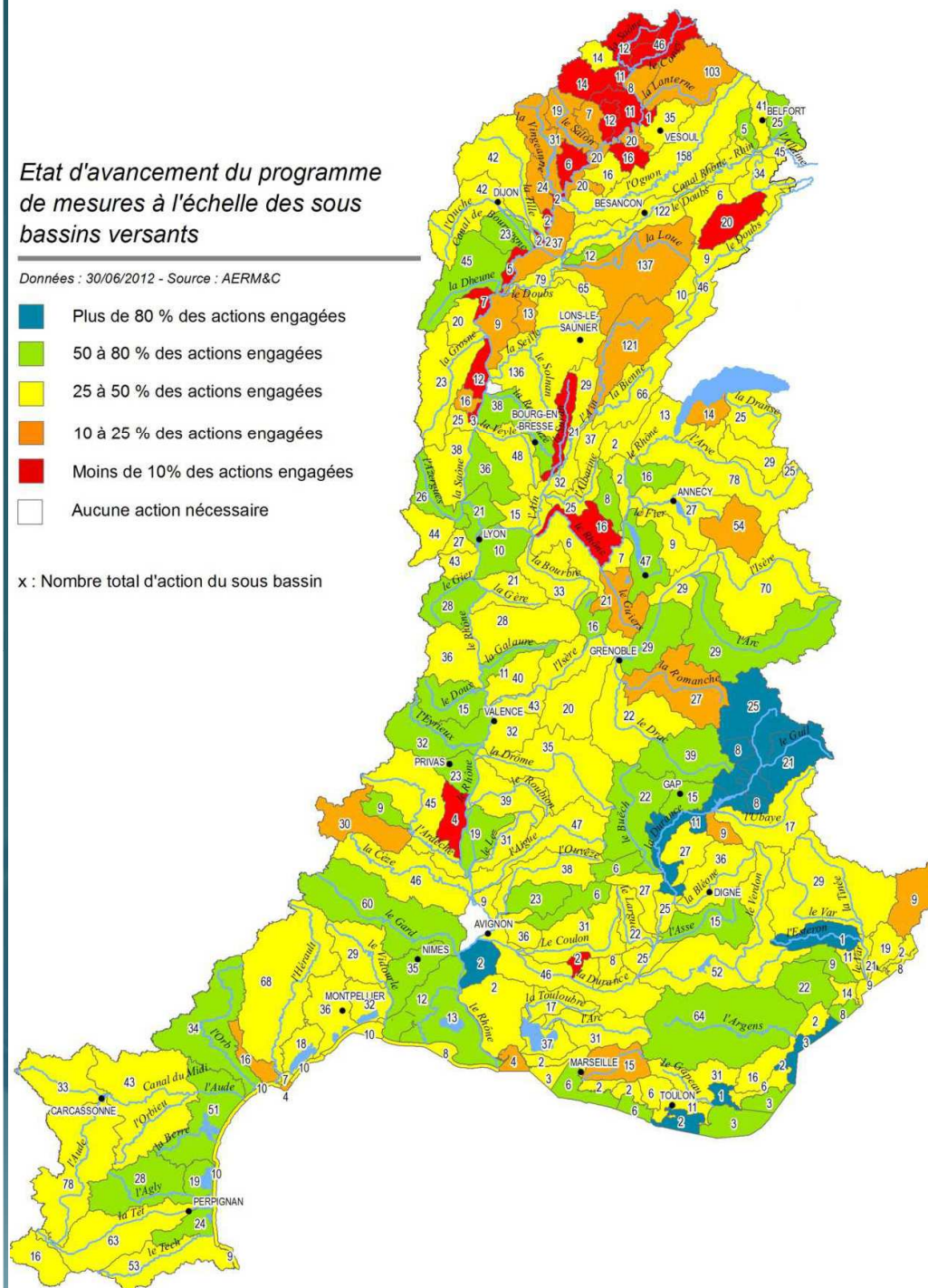
Schémas
départementaux
de carrière

Etat d'avancement du programme de mesures à l'échelle des sous bassins versants

Données : 30/06/2012 - Source : AERM&C

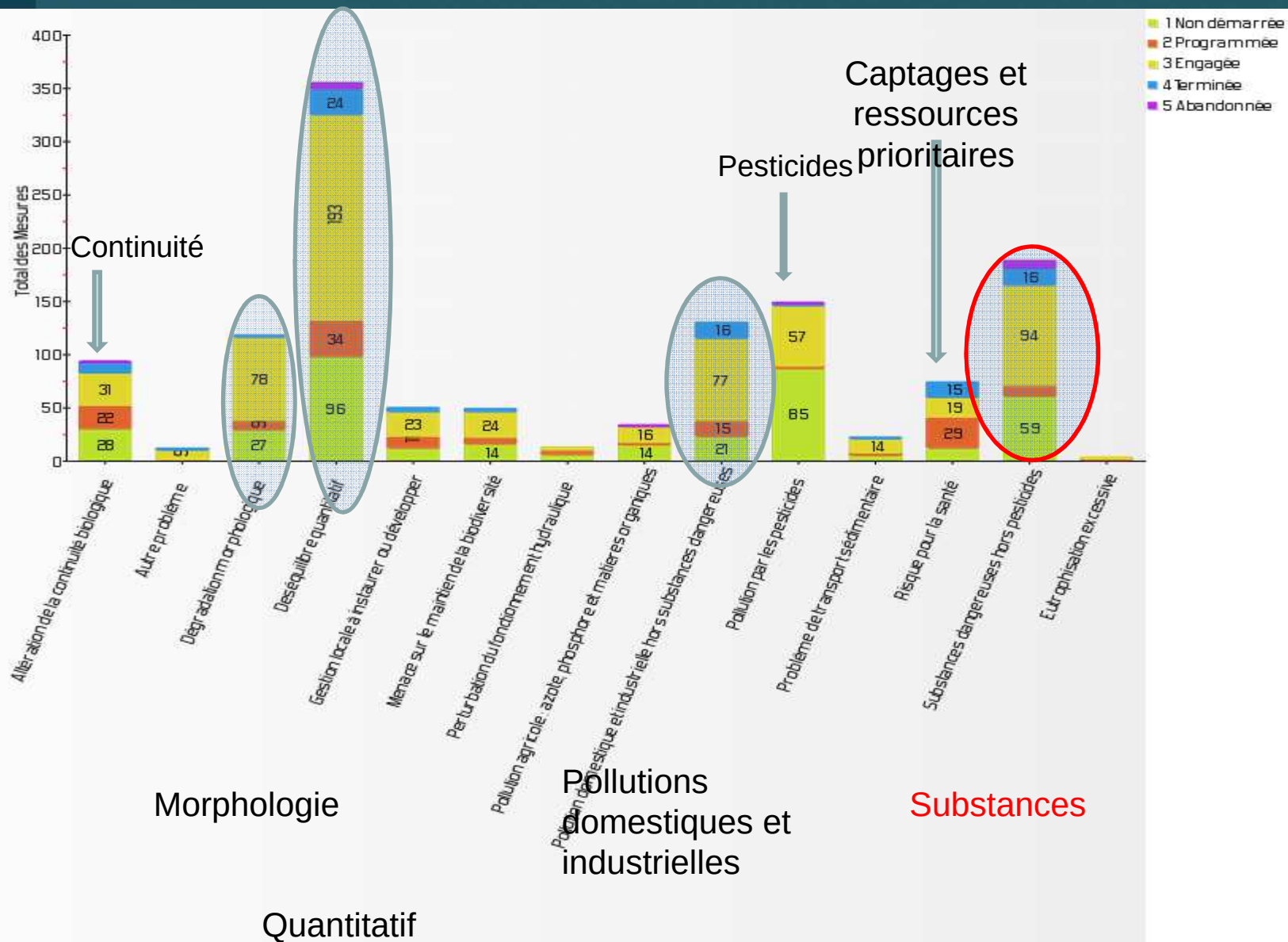


x : Nombre total d'action du sous bassin



Avancement du programme de mesures à l'échelle des sous bassins versants

Ce qui avance et ce qui avance moins bien



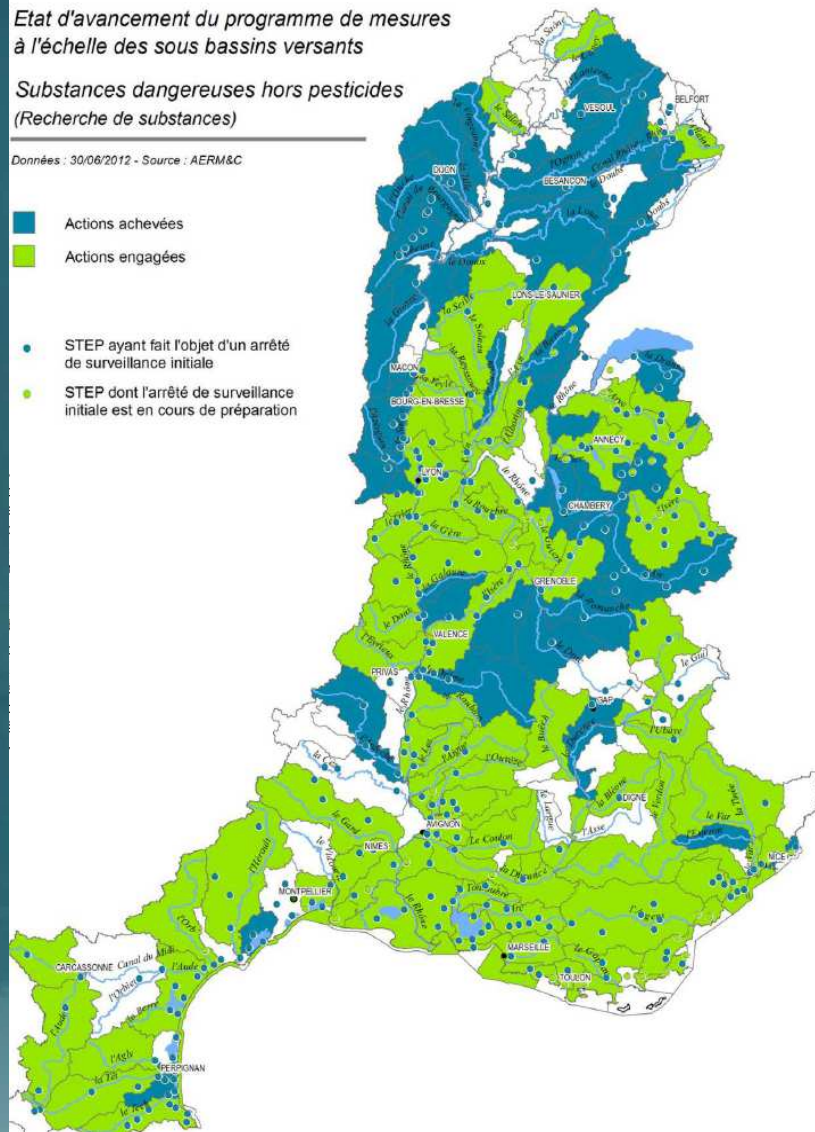
Etat d'avancement du programme de mesures à l'échelle des sous bassins versants

Substances dangereuses hors pesticides (Recherche de substances)

Données : 30/06/2012 - Source : AERM&C

- Actions achevées
- Actions engagées

- STEP ayant fait l'objet d'un arrêté de surveillance initiale
- STEP dont l'arrêté de surveillance initiale est en cours de préparation



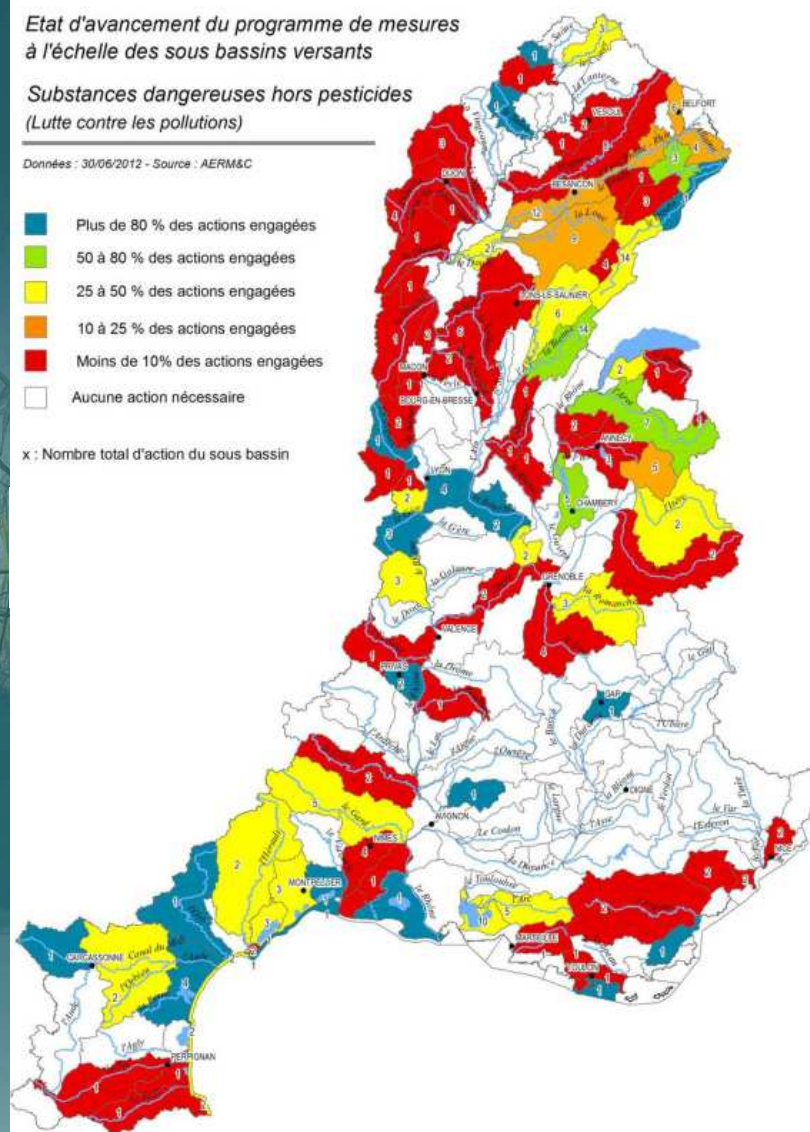
Etat d'avancement du programme de mesures à l'échelle des sous bassins versants

Substances dangereuses hors pesticides (Lutte contre les pollutions)

Données : 30/06/2012 - Source : AERM&C

- Plus de 80 % des actions engagées
- 50 à 80 % des actions engagées
- 25 à 50 % des actions engagées
- 10 à 25 % des actions engagées
- Moins de 10% des actions engagées
- Aucune action nécessaire

x : Nombre total d'action du sous bassin





Préparation du SDAGE 2016-2021

Bassin Rhône Méditerranée

Calendrier



Déc 2012



Déc 2013

Déc 2014

Déc 2015

Projet de synthèse des QI et du
programme de travail

Consultation

Adoption synthèse QI, programme
de travail, état des lieux mis à jour

**Elaboration technique
mesures et objectifs**

Projets de SDAGE et du programme de mesures (2016-2021)

Consultation

Approbation du SDAGE et du programme de mesures
(2016-2021)



Merci